

Accident du travail de Gwénaël LE GOFFIC : son épouse Edith demande la reconnaissance de la faute inexcusable de Nutrélia -Triskalia

12 octobre 2020



SAINT-BRIEUC, RENNES, le 11 octobre 2020

Communiqué de presse

Accident du travail de Gwénaël LE GOFFIC Son épouse Edith demande la reconnaissance de la faute inexcusable de Nutrélia - Triskalia

Le 21 mars 2014, Gwénaël LE GOFFIC, chauffeur-livreur de l'entreprise NUTRÉA-TRISKALIA mettait fin à ses jours sur son lieu de travail, dans les bâtiments de la coopérative agricole Triskalia à PLOUÏSY (22).

Depuis cette date, son épouse Edith, soutenue par Solidaires Bretagne et Le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest, se bat pour que la coopérative Triskalia assume ses responsabilités :

Le 3 septembre 2015, le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale a reconnu que la mort de Gwénaël constitue un accident du travail au sens de l'article L 411-1 du Code de la sécurité sociale.

le 27 septembre 2018, le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale de Saint-Brieuc n'a pas reconnu la faute inexcusable de l'employeur dans l'accident du travail de Gwénaël LE GOFFIC. Edith a décidé de faire appel de cette décision.

Ce mercredi 14 octobre 2020, Me LAFFORGUE va plaider en appel pour que la coopérative TRISKALIA soit condamnée pour « faute inexcusable de l'employeur ».

Depuis 2010, suite à leur intoxication sur les sites de PLOUÏSY et GLOMEL (22), c'est une longue lutte que mènent les salariés, malades et licenciés, contre leur ancien employeur. Ils ont déjà remporté plusieurs victoires : ces combats sont longs et difficiles, mais justes parce qu'ils défendent les conditions de travail, la santé, l'environnement de tous face à un monde économique et politique qui ne pense qu'au profit pour quelques-uns.

Cette décision du Tribunal est attendue ; c'est, nous l'espérons, la fin du long combat que mène Edith, aujourd'hui seule avec ses 2 enfants.

Nous vous invitons tous à venir très nombreux soutenir Edith LE GOFFIC et demander avec force que justice soit enfin rendue à Gwénaël :

Mercredi 14 octobre 2020
A 13h45
Place du Parlement de Bretagne
35000 RENNES

Contacts :
Union régionale Solidaires de Bretagne - Serge LE GUEAU - 06 80 95 85 17
Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest - Michel BESNARD - 06 73 19 56 07

SAINT-BRIEUC, RENNES, le 11 octobre 2020

Communiqué de presse

Accident du travail de Gwénaél LE GOFFIC Son épouse Edith demande la reconnaissance de la faute inexcusable de Nutrélia - Triskalia

Le 21 mars 2014, Gwénaél LE GOFFIC, chauffeur-livreur de l'entreprise NUTREA-TRISKALIA mettait fin à ses jours sur son lieu de travail, dans les bâtiments de la coopérative agricole Triskalia à PLOUISY (22).

Depuis cette date, son épouse Edith, soutenue par Solidaires Bretagne et Le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest, se bat pour que la coopérative Triskalia assume ses responsabilités :

Le 3 septembre 2015, le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale a reconnu que la mort de Gwénaél constitue un accident du travail au sens de l'article L 411-1 du Code de la sécurité sociale.

Le 27 septembre 2018, le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale de Saint Briec n'a pas reconnu la faute inexcusable de l'employeur dans l'accident du travail de Gwénaél LE GOFFIC. Edith a décidé de faire appel de cette décision.

Ce mercredi 14 octobre 2020, Me LAFFORGUE va plaider en appel pour que la coopérative TRISKALIA soit condamnée pour « faute inexcusable de l'employeur ».

Depuis 2010, suite à leur intoxication sur les sites de PLOUISY et GLOMEL (22), c'est une longue lutte que mènent les salariés, malades et licenciés, contre leur ancien employeur. Ils ont déjà remporté plusieurs victoires ; ces combats sont longs et difficiles, mais justes parce qu'ils défendent les conditions de travail, la santé, l'environnement de tous face à un monde économique et politique qui ne pense qu'au profit pour quelques-uns.

Cette décision du Tribunal est attendue ; c'est, nous l'espérons, la fin du long combat que mène Edith, aujourd'hui seule avec ses 2 enfants.

Nous vous invitons tous à venir très nombreux soutenir Edith LE GOFFIC et demander avec force que justice soit enfin rendue à Gwénaél :

Mercredi 14 octobre 2020
A 13h45
Place du Parlement de Bretagne
35000 RENNES

Contacts :

Union régionale Solidaires de Bretagne - Serge LE QUEAU - 06 80 95 85 17

Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest - Michel BESNARD - 06 73 19 56 07

- [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Actualités](#) >

- Adresse de cet article :

<https://ancien.solidaires.org/Accident-du-travail-de-Gwenael-LE-GOFFIC-son-epouse-Edith-demande-la>